

LE SECOND assure le **dépannage et la maintenance de vos équipements de cuisine professionnelle** en Île-de-France : laverie (lave-vaisselle, lave-verres, adoucisseurs), froid, cuisson, plomberie. Voici comment ça marche.

1 — Comment ça marche

1 Demande

Sur **lesecond.fr** (espace client), par téléphone ou WhatsApp au **07 81 80 33 67**. Précisez la machine, le problème et si possible une photo ou le code erreur.

2 Confirmation

Vous recevez par mail le **récapitulatif** (date, technicien, référence **LS-AAAA-NNN**) et le **lien de paiement sécurisé**.

3 Intervention

Le technicien diagnostique et répare. Vous **signez le rapport** sur sa tablette à la fin.

4 Suivi

Rapport signé, factures, équipements et historique : tout est dans votre **espace client**.

2 — Nos tarifs

Créneau	Horaires	Forfait HT	TTC
Jour	Lundi → vendredi, 8h – 18h	190,00 €	228,00 €
Urgence	18h – 22h et samedi	220,00 €	264,00 €
Nuit / Dimanche	22h – 8h, dimanche et jours fériés	300,00 €	360,00 €

Le forfait comprend

- le déplacement en Île-de-France
- le diagnostic sur place
- la 1^{re} heure de main-d'œuvre
- les petites fournitures (joints, colliers...)
- le rapport d'intervention signé

En supplément, si besoin

- **Heure supplémentaire : 90 € HT** (par tranche de 30 min)
- **Pièces et produits** : prix d'achat + marge raisonnable, annoncés **avant** remplacement
- Au-delà d'un certain montant de pièces : **devis** à valider avant travaux

3 — Paiement & facture

- **Paiement en ligne sécurisé** par carte bancaire ou Apple Pay (Stripe), via le lien reçu par mail ou SMS. Virement également accepté.
- La **facture officielle** vous est envoyée par mail après l'intervention (échéance 30 jours).
- Pensez à renseigner votre **raison sociale et votre SIRET** dans votre espace client pour des factures au bon nom.

4 — Nos engagements

Garantie 3 mois sur les travaux réalisés et les pièces installées (art. 13 des CGV).

Réclamation : par écrit à contact@lesecond.fr dans les 7 jours suivant l'intervention (art. 16 des CGV).

Transparence : chaque intervention a une référence unique, un rapport signé avec photos avant / après.

5 — Pour aller plus loin

Contrats de maintenance : visites préventives, intervention prioritaire et tarifs préférentiels — pour un équipement ou tout un réseau de restaurants. Demandez-nous une proposition.

Tarifs en vigueur au 01/10/2026, susceptibles d'évoluer. Conditions complètes : www.lesecond.fr/cgv.

6 — Bon pour accord

Je soussigné(e), représentant l'établissement ci-dessous, reconnais avoir pris connaissance du présent guide, des tarifs en vigueur et des **Conditions Générales de Vente** de LE SECOND (www.lesecond.fr/cgv), et les accepter sans réserve pour toutes les interventions demandées.

Établissement / Société

SIRET

Nom et fonction du signataire

Fait à

Le

Signature et cachet du client

précédés de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

Pour LE SECOND JS

Johan Simioneck, Président

LE SECOND JS — SASU au capital de 100 € · 44 avenue Vauquelin, 93370 Montfermeil · SIRET 107 037 012 00013 · RCS Bobigny 107 037 012 · TVA FR17 107037012 · 07 81 80 33 67 · contact@lesecond.fr · www.lesecond.fr